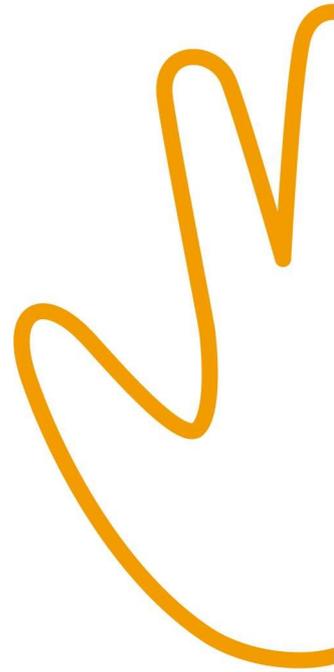


RAPPORT D'ACTIVITE 2020

CAMSP DEFICIENTS AUDITIFS

VILLEURBANNE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020.....	4
IDENTIFICATION ET DONNEES GENERALES SUR LE CAMSP DA	5
ACTIVITE DE L'ANNEE 2020.....	6
La période de confinement.....	6
Mission dépistage et diagnostic des déficits ou des troubles....	8
Mission d'évaluation et bilan.....	9
Mission de traitement et de soins.....	9
Mission d'accompagnement et soutien des familles.....	15
Rôle de ressource et d'expertise auprès des partenaires.....	17
DESCRIPTION DES ENFANTS PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2020 : POINT SUR LES CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI AU CAMSP.....	18
Description du public accueilli.....	18
Les évolutions constatées.....	18
Les réponses mises en œuvre.....	20
Les besoins non couverts.....	20
PROCEDURE D'ACCUEIL DES ENFANTS ENTRES DANS L'ANNEE.....	21
Les entrées.....	21
Les procédures d'accueil mises en place.....	21
Les délais d'attente pour entrer au CAMSP.....	22
ENFANTS SORTIS ET FLUIDITE DES PARCOURS.....	22
Les sorties.....	22
Les problèmes de fluidité à la sortie (enfants au CAMSP en attente d'une autre solution).....	23
PARTENARIAT.....	24
Périmètre d'intervention et chiffrage du bassin de population.	25



PCPE RESEAU SENS.....26

RESSOURCES HUMAINES..... 26

Composition de l'équipe..... 26

Mobilité, recrutements..... 27

Formation professionnelle.....27

Démarche qualité..... 28

Maintenances..... 30

PERSPECTIVES..... 31

CONCLUSION..... 31



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

CAMSP DEFICIENTS AUDITIFS

IDENTIFICATION ET DONNEES GENERALES SUR LE CAMSP DA

Le CAMSP pour déficients auditifs de Villeurbanne a ouvert en avril 1981.

Il est géré depuis janvier 2011 par l'Association Départementale des pupilles de l'enseignement public du Rhône/Métropole de Lyon (ADPEP69/ML).

Gestionnaires d'établissements ou de services, les PEP affirment les valeurs fondamentales qui guident leurs actions : **la solidarité et la laïcité.**

Le CAMSP pour déficients auditifs fait partie du secteur « handicap et protection de l'enfance » de l'association et du dispositif handicap sensoriel qui comprend les deux S3AS.

D'une capacité de 51 places, le CAMSP accueille des enfants déficients auditifs avec ou sans handicap associé de 0 à 6 ans. Une place est réservée aux enfants porteurs d'un trouble du spectre autistique.

Un PCPE, le Réseau SENS, est adossé au CAMSP DA.

De par sa spécialisation, il peut intervenir sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, seul ou en appui d'un autre CAMSP polyvalent.

Le CAMSP DA est implanté au 158, rue du 4 Aout à Villeurbanne, facilement accessible par le périphérique et les transports en commun.

ACTIVITE DE L'ANNEE 2020

Point sur les actions marquantes de l'année et présentation des projets pour l'année suivante par mission :

LA PERIODE DE CONFINEMENT

L'activité du CAMSP a été grandement impactée par la période de confinement, puis durant les mois qui ont suivis, en application des consignes sanitaires. Le CAMSP a complètement fermé ses portes du 16 mars au 11 mai, date à laquelle l'activité a repris sur site de manière très progressive.

L'enjeu de cette période a été de garder le lien avec les familles et de poursuivre l'accompagnement en adaptant les modalités.

Le CAMSP a continué de fonctionner pendant la totalité du confinement et s'est organisé pour poursuivre son activité pendant la période des vacances de printemps.

Le standard téléphonique est resté accessible aux heures habituelles. Les familles ont ainsi pu joindre le CAMSP selon leurs besoins et ont obtenu une réponse sans délais.

Un professionnel référent a été désigné pour chaque famille, chargé de maintenir le lien et d'avoir un contact téléphonique au moins une fois par semaine.

Parallèlement, les outils numériques à notre disposition (mails, Visio, téléphone) ont été déployés permettant la continuité de l'activité à différents niveaux :

- Poursuite des accompagnements,
- Continuité des admissions,
- Poursuite des réunions institutionnelles et groupes de travail

Concernant les accompagnements : Les liens ont été maintenus, par téléphone, Visio ou mails. Les familles ont rapidement adhéré à ce type de fonctionnement. La typologie de l'établissement nous a aidée : en effet les parents des enfants accueillis sont jeunes et majoritairement issus d'une génération qui est à l'aise avec les outils numériques. De multiples supports ont été créés pour soutenir, expliquer, accompagner et poursuivre à distance les prises en charge. Il était essentiel que la relation ne soit pas coupée. Le choix des outils et moyens de médiation a été réalisé en fonction des besoins et demandes des familles mais également des ressources de chacun. Des supports papier ont également été envoyés par la poste aux familles ne possédant pas de matériel informatique.

Certains professionnels ont été amenés à se déplacer à domicile pour apporter matériel, livres et jeux aux familles démunies. Cependant, cette modalité d'intervention a été minoritaire au regard des interventions à distance.

Les coordinations avec l'ensemble des services intervenants auprès des familles ont permis une continuité des accompagnements et un soutien resserré pour ceux qui en avaient besoin.

Nous avons porté une vigilance particulière à la guidance parentale et au soutien des compétences parentales en prévention des troubles du comportement (entretiens éducatifs, psychologiques ou avec les médecins).

Une newsletter a également vu le jour au niveau du CAMSP Sensoriels avec des propositions d'activités et de ressources concernant la déficience visuelle et la déficience auditive. Ce travail a été l'occasion d'un rapprochement entre les équipes des deux services DA et DV, et elles ont fait preuve de grande créativité. Ces propositions ont pu être le support aux échanges téléphoniques ; certaines familles s'en sont saisi dans leur quotidien et nous ont partagé ces moments par l'envoi de photos. Nous avons décidé de poursuivre cette proposition aux familles sous forme de « Petites brèves du CAMSP » avant chaque période de vacances scolaires afin de soutenir les familles avec des propositions d'activités adaptés. Ce support est aussi l'occasion de donner une place aux familles de manière différente et de continuer à faire vivre les liens et l'expression dans un format plus ludique. Nous poursuivons cette expérience en 2021.

Concernant les admissions : afin de ne laisser aucune famille dans l'angoisse liée à l'attente, nous avons poursuivi les admissions au CAMSP pendant cette période. Il s'est agi avant tout, de proposer des entretiens (orthophoniste et psychologue) permettant la mise en place de premiers conseils et adaptations, rassurer et répondre aux questions dans l'attente d'un accueil physique au CAMSP. Trois familles ont été concernées pendant le confinement strict.

Concernant la poursuite des réunions : les outils de visioconférence ont permis de poursuivre facilement les diverses réunions et groupes de travail. Leur maintien a été primordial pour garder le lien entre les professionnels et coordonner les actions. Le rythme des groupes de travail ou comités de pilotage a cependant été ralenti au profit des accompagnements très chronophages des enfants et familles.

Par la suite, les consignes sanitaires strictes nous ont contraints, de juin à décembre, à aménager les locaux et les activités en fonction des protocoles en vigueur. Les groupes ont notamment été systématiquement dédoublés et proposés par quinzaine afin de respecter le nombre d'adultes par pièce. Toutes les séances individuelles ont alors pu reprendre. Pour certains, les rééducations sur place ont mis quelque temps à pouvoir se réinstaller dans une régularité, toutefois nous avons revu physiquement quasiment toutes les familles avant la période estivale.

Bilan :

Les modalités d'accompagnement à distance ont mis en avant les capacités d'adaptation des familles, enfants et professionnels. Une forte implication des équipes, une capacité à proposer des outils innovants, ont été les marqueurs de cette période. Chacun s'accorde cependant à souligner la nécessité absolue des liens en présentiels, que toute intervention à distance, aussi bien construite et pertinente soit elle, ne remplacera jamais. L'accompagnement à distance a montré son efficacité sur une période courte, au prix d'un engagement important et d'une grande fatigue physique et morale pour l'ensemble des acteurs.

Globalement, le pari de la continuité de l'activité a été gagné et peu de situations ont été critiques :

- Deux familles en grande précarité et difficulté tant au niveau social que psychique.
- Une petite fille montrant de forts signes de régression au moment du déconfinement malgré un accompagnement plus soutenu.

MISSION DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC DES DEFICITS OU DES TROUBLES

Les enfants reçus au CAMSP sont majoritairement adressés après un premier dépistage réalisé en centre hospitalier. Le CAMSP précise alors ce diagnostic notamment concernant les troubles associés en lien avec les services hospitaliers si nécessaire.

C'est le médecin du CAMSP qui fait actuellement l'annonce du diagnostic de surdité aux parents. Cette période impose une nécessité accrue d'accompagnement du diagnostic et de post-diagnostic sur une population qui présente majoritairement des troubles associés.

Il s'agit donc là d'une prise en charge extrêmement complexe et chronophage. La première année de l'enfant est une période non stabilisée avec une évolution potentielle de la surdité.

Le partenariat avec d'autres structures telles que les CAMSP polyvalents et spécialisés permet de contribuer à l'affinement du diagnostic initial et d'aider au diagnostic différentiel lors de poly-pathologies.

La première année au CAMSP suppose un suivi médical accru afin de vérifier les éventuelles évolutions pathologiques, adapter l'appareillage et être au plus près des besoins de l'enfant. Depuis le mois de septembre 2019, le CAMSP fonctionne avec deux médecins :

- Un médecin audio phonologiste à 0,20 ETP en conventionnement avec les HCL.
- Un médecin pédiatre spécialisé en génétique à 0,20 ETP en conventionnement avec les HCL.

Ces deux spécialités permettent une complémentarité et une souplesse dans les propositions de consultations.

Une observation psychomotrice est systématiquement proposée dans les semaines qui suivent l'accueil de l'enfant.

Elle a pour but de repérer ou prévenir les troubles vestibulaires en lien avec la surdité de l'enfant. Cette observation est complétée par un bilan vestibulaire systématique effectué au centre hospitalier.

Le CAMSP propose également des évaluations diagnostic pour les enfants qui présentent des troubles du comportement, associés à la déficience auditive. Un médecin pédopsychiatre, une psychologue et une orthophoniste sont chargés de cette mission spécifique. En 2020, cette équipe dédiée au CAMSP sensoriel a réalisé :

- 4 réunions de synthèse cliniques (2 enfants du DA)

- 4 restitutions de diagnostic (2DA-2DV)
- 6 rdv consultation de suivi (2DA-2DV)
- 3 rdv de 1^{ère} consultation (1DA-2DV)
- 2 VAD (1DA)
- 2 évaluations fonctionnelles (1DA-1DV)
- 13 Appels famille (1DA + 3DV)
- 2 réunions pluridisciplinaires pour l'élaboration d'un projet de communication (1DV)
- Mise en œuvre de 4 procédures d'évaluations
- 4 procédures réalisées avec finalisation du diagnostic dont 4 outillées avec ADOS-2

MISSION D'EVALUATION ET BILAN

À l'issue de l'admission, une période d'observation et de bilan est systématiquement effectuée sur l'ensemble des champs développementaux. Elle permet de préciser les besoins de l'enfant et de sa famille et d'affiner les objectifs du projet individualisé d'accompagnement (PIA). Cette phase se réalise parallèlement à la démarche diagnostique.

Dans le même temps, le CAMSP accompagne des enfants en « suivi ressource » dans le cadre de partenariat avec d'autres CAMSP polyvalents ou de bilans conseils.

Le CAMSP travaille en lien étroit avec l'ensemble des audio-prothésistes et régleurs concernant les appareillages.

MISSION DE TRAITEMENT ET DE SOINS

L'accompagnement précoce ambulatoire de l'enfant permet de le maintenir dans son milieu écologique.

Le suivi précoce a pour objectifs :

- De développer la communication et le langage de l'enfant sourd et de suivre son évolution,
- De favoriser la mise en place de l'appareillage et son investissement
- D'accompagner le développement global de l'enfant

- De prévenir et accompagner les éventuels troubles associés de l'enfant, notamment vestibulaires
- D'informer et accompagner les parents et de renforcer les compétences propres à la famille
- De maintenir et soutenir les liens précoces
- D'accompagner le projet de vie familial en société dans une démarche inclusive.

Afin de pouvoir apporter à chaque enfant une réponse adaptée à ses besoins, l'accompagnement précoce s'organise autour d'une approche interdisciplinaire et du soutien à la parentalité. Un accent particulier est mis sur la périnatalité compte tenu des particularités de la population accueillie.

SEANCES INDIVIDUELLES :

En orthophonie : développement du langage et de la communication.

En psychomotricité : surveillance des étapes du développement posturo moteur et mise en place des compensations en cas de troubles vestibulaires.

Educatives : entretiens individuels parent/enfant dans le cadre de la guidance parentale.

SEANCES DE GROUPE :

Les séances de groupe constituent une réelle plus-value et signent la capacité des CAMSP à prendre en compte les aspects liés à la socialisation, au comportement, aux interactions ou encore à la pair-aidance. Animés par plusieurs professionnels, ils offrent aux parents et enfants, des espaces d'écoute et d'expérimentation.

Nous poursuivons la mise en œuvre de nombreux groupes pluridisciplinaires aux médiations diverses. Pour l'année 2020, nous avons proposé plusieurs temps que nous avons fait évoluer à la rentrée de septembre en fonction des besoins des enfants et des familles :

- **GROUPE FLOCON :**

INDICATIONS :

Dispositif groupal ouvert, proposé en post-diagnostic pour les bébés de 0 à 18 mois, leurs parents et famille élargie. Le « Temps Flocon » a été créé en 2015, suite à la mise en place du dépistage néonatal national de la surdité.

Il se situe à la jonction entre prévention et soin, missions prioritaires du CAMSP et s'inscrit dans une approche périnatale globale.

A partir de 12 mois le « Temps Flocon » est complété par un temps d'éveil sonore : le « groupe Tagada » (décrit ensuite).

OBJECTIFS DU GROUPE :

- Permettre un accueil rapide en post-diagnostic pour les bébés sourds et leur famille

- Favoriser l'éveil et le développement global des bébés, en leur proposant un espace d'exploration et d'expérimentation adapté à leur âge et à leurs besoins spécifiques
- Assurer un rôle de ressource et de conseil autour du développement auditif, communicationnel et langagier, psychomoteur et relationnel du bébé
- Prévenir, repérer et accompagner les possibles troubles associés, et notamment les troubles vestibulaires fréquemment associés à la surdité
- Favoriser les moments d'échange et de plaisir partagé entre bébés, parents et professionnels
- Soutenir les fonctions parentales et le sentiment de compétence parentale
- Ecouter et accompagner les préoccupations parentales
- Faire connaître la culture Sourde et faire partager le plaisir de la LSF (Langue des Signes Française)

CONTENU :

- Exploration libre d'un matériel multi sensoriel et de motricité, adapté à l'âge des enfants
- Expérimentation auditive à partir d'un matériel sonore, vocal et vibratoire
- Jeux rythmiques, vocaux, signés, en groupe
- Massages parent-bébé, permettant une expérience relationnelle et sensorielle centrée sur le bien-être, l'expression et l'émotion du bébé
- LSF et mimogestualité, communication visuo-gestuelle

DESCRIPTION DU DISPOSITIF :

- Nombre de professionnels encadrants : une orthophoniste, une psychologue, une psychomotricienne et un médiateur en communication.
- Temps de réflexion clinique 1x/2 : partage d'observation, point d'alerte, régulation et ajustement pro
- Régularité du groupe : hebdomadaire
- Accueil de 9h 30 à 11h 30

- Aménagement de l'espace :

Salle de psychomotricité à « géométrie variable »

Installation et rangement de cet espace : choix et mise en place d'un matériel adapté à l'âge des enfants, à leurs besoins spécifiques, à des thèmes, choisis en amont.

• GROUPE PAPILLON :

Ce dispositif d'accueil vise à proposer un premier lieu groupal d'ancrage, d'appui et d'échange aux familles, suivant une approche multifamiliale et pluridisciplinaire. Afin de permettre au fil de l'année

l'accueil des familles arrivant au CAMSP en post-diagnostic, ce dispositif fonctionne en groupe « ouvert », et accueille les enfants de tous âges.

Le groupe-accueil est ainsi systématiquement proposé à l'admission au CAMSP, à l'enfant et à ses parents. La famille élargie peut également y participer si les parents le souhaitent. Concrètement, cet espace groupal tend à soutenir le développement de l'enfant en proposant la découverte et l'exploration de différentes médiations (explorations sonores/vocales/motrices, jeux et interactions). Nous y proposons notamment des comptines à voix et à doigts, une approche de la DNP (Dynamique Naturelle de la Parole), des espaces d'exploration sonore /musicale, de jeux et de transvasements. Le dispositif ainsi proposé s'inscrit également dans une visée de soutien, de prévention et de repérage possible de fragilités, autour de la relation parent-enfant et du lien dans ce temps post-diagnostique.

Objectifs :

- Favoriser le développement global, interactionnel et communicationnel de l'enfant sourd avec ses parents, et soutenir la relation parent-enfant
- Favoriser les moments d'échange et de plaisir partagé : jeux, expression et interaction
- Soutenir toutes les interactions entre enfants, parents et enfant-parent
- Permettre l'appropriation d'outils de communication spécifiques à la surdité par une expérimentation partagée entre enfants, parents et professionnels (supports visuels, DNP, LSF, ...)
- Permettre l'échange avec divers professionnels sur les questions du développement précoce, global et spécifique à la surdité (langage et communication, éducatif, psycho-affectif)
- Favoriser l'étayage groupal et la circulation de la parole au sein du groupe

Professionnels :

- -En présence systématique : orthophoniste, éducatrice spécialisée, psychologue
- -En présence ponctuelle : médiateur en communication, assistante sociale

• GROUPE BALOO :

Objet :

Projet de groupe à médiation motrice (vestibulaire), rythmique et éducative

Proposition d'un groupe en **pluridisciplinarité** pour répondre aux besoins **vestibulaires et éducatifs**

Intervenants :

Psychomotricienne, orthophoniste, éducatrice.

Indication :

5 enfants, âgés de 2 à 3 ans, à discuter avec l'équipe

2 des enfants ont une séance individuelle en orthophonie avant le groupe

Dispositif :

Salle de psychomotricité et salle éducative, les **mercredis 10 h à 11 h 30**, 3 professionnels, 1 stagiaire en psychomotricité (deuxième année) dans la mesure du possible.

En alternance à quinzaine :

- Une séance de groupe :

Premier trimestre : une séance de groupe avec les parents et les enfants, expérimentation motrice et rythmique

Deuxième trimestre : séparation dans deux espaces : un groupe enfants en motricité et un groupe parents en éducatif

- Une séance individuelle par enfant en psychomotricité et en éducatif, avec le parent

Objectifs :**Enfants :**

- Rééducation de l'équilibre : mise en place des adaptations au déficit vestibulaire : substitutions sensorielles, comportementales et cognitives (intégration multi sensorielles)
- Entraînement aux déplacements : trajectoires (accélération, décélération, arrêt moteur), retournements et enjambements
- Prise de conscience de l'espace et des orientations du corps : axe corporel, vocabulaire et navigation spatial
- Intégration rythmique des mouvements et trajectoires par l'intermédiaire de supports auditifs (bruits, onomatopées, lexique oral) et de supports visuels (traces graphiques).
- Éducation à la détente

Parents :

- Accompagnement parental :
 - Explications des répercussions des déficits vestibulaires et co-construction des adaptations
 - Soutien éducatif aux étapes du grandir et aux adaptations de la surdité (support visuel si nécessaire pour explications des situations)

Moyens :

- Parcours moteurs, parcours d'équilibre sur consignes rythmiques avec visualisation des séquences de mouvements et d'actions à réaliser, anticipation visuelle, repérage avec cibles visuelles
- Représentation graphique et rythmique des parcours
- Exercices : progression, entraînement intensif et conditionnement

• **GROUPE PATATI PATATA :**

Indications :

Enfants de 2 ans et demi à 3 ans et demi, entrant à l'école ou l'année avant

Objectifs :

- 2 grands objectifs :
 - La socialisation dans tous les espaces et l'identité sourde :
 - Soutenir le début de scolarisation ou la préparation à l'école
 - Développer les fonctions du langage autour de la demande, de l'expression des besoins et de la créativité et de l'imaginaire
 - Réguler ses émotions
 - La production orale : Affiner la production orale en renforçant les aspects moteurs et perceptifs de la parole et renforcer la symbolisation graphique

Moyens :

- 2 professionnels, cinq enfants avec leurs parents puis sans
- 3 séances par mois (une séance de préparation toutes les 4 fois)
- Temps entre chaque vacance scolaire à la médiathèque (avec Aurélie, Laura et Victor de la médiathèque)
- Salle d'activité
- 1h30 de groupe le vendredi matin 9h30 à 11h00

Médiations :

Supports visuels, frises du temps, matérialisation spatiale du groupe, cahier, médiathèque (ouverture sur l'imaginaire avec des expériences sonores illustratives), histoires (autour de l'être ensemble, de la différence)

Rythme, verbotonal, praxies, graphisme phonétique

Les activités déployées parfois sur plusieurs séances seront autour de matériels, objets, jeux, livres et permettront d'axer une partie sur les différentes fonctions de la communication (demander, inventer, créer, raconter, transformer...) et l'autre partie sur la production orale.

• **GROUPE MALABAR** :

Objectifs :

- Réduire les difficultés sensorielles tactiles, buccales,
- Favoriser la mobilisation buccale
- Améliorer les vécus de l'enfant et de sa famille concernant les temps de repas

Moyens :

- Salle de groupe épurée
- Matériel : de manipulation et d'exploration, avec des textures diverses (franches, fluides, mouillées, collantes), comptines corporelles, jeux de dinette et cuisinières, onomatopées, aliments divers, vaisselle et ustensiles pour préparer des repas,
- Supports visuels et tactiles symbolisant la présence/absence des participants et les temps du groupe (comptine initiale, comptine finale)
- Grande table enfant (+chaises) pour partager ces explorations.

Cadre :

Groupe à quinzaine le mercredi de 10h45 à 12h, en présence des parents.

Groupe semi-ouvert de 5 enfants (possibilité de l'intégrer en cours d'année) animé par une orthophoniste (DA) et une éducatrice spécialisée (DV).

Indications :

Ce projet s'inscrit dans un accompagnement global CAMSP sensoriel et s'adresse aux enfants de 2 à 6 ans, porteurs d'une déficience auditive et/ou visuelle, présentant en raison d'une intégration sensorielle réduite, des difficultés concernant l'oralité et/ou l'alimentation, de type rejet de certains aliments, dégoût, difficulté à manger des morceaux, etc.

Ils sont accompagnés de leurs parents.

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN DES FAMILLES

L'accompagnement parental fait partie intégrante de la prise en charge globale de l'enfant et sa famille dès l'annonce du diagnostic de déficience auditive et tout au long de la prise en charge. Il a pour objectif l'ajustement des interactions parents enfants en fonction des besoins spécifiques de chacun.

L'enjeu de cet accompagnement est l'implication des parents à chaque étape de la vie de leur enfant.

L'établissement est ouvert à toute la famille. Afin que l'enfant progresse, il est en effet essentiel que tout l'entourage se sente concerné par l'accompagnement. C'est la raison pour laquelle les grands-parents, frères et sœurs et autres membres de la famille proche, sont les bienvenus pour assister aux séances de rééducation. Les séances sont également ouvertes aux assistantes maternelles et « nounous » qui le souhaitent.

Dans le cadre de l'accompagnement des familles, il est proposé aux parents des cours de mimogestualité et des groupes spécifiques d'accompagnement parents-enfants (détaillés au chapitre précédent). L'ensemble de ces dispositifs soutient la co-construction parents professionnels de l'accompagnement.

Un groupe d'accompagnement spécifique pour les parents nouvellement arrivés au CAMSP a été créé (cf. paragraphe ci-dessus groupe flocon).

Concernant la guidance parentale, l'éducatrice propose également des accompagnements ciblés (les relations, le repas, la propreté...) et des entretiens éducatifs destinés à renforcer les compétences parentales et communicationnelles, valoriser et soutenir les parents dans leur fonction éducative, proposer des supports à la communication et la compréhension.

L'information des actions ou activités proposées par les partenaires est également systématiquement relayée (cours de LSF, ateliers de la Souris verte, du réseau Différence et petite enfance, de la courte échelle, des associations de parents...)

L'assistante sociale se tient à disposition des parents pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Nous avons, depuis l'année dernière, engagé une réflexion et un travail important autour des **fratries**. La psychologue de l'établissement propose des entretiens spécifiques pour les fratries selon la demande des parents. Nous organisons également, un « **Groupe fratrie** » : Commun aux 2 CAMSP Déficiences sensorielles, ce groupe est destiné aux frères et sœurs des enfants accueillis, avec plusieurs sous- groupes pour des enfants entre 18 mois et 12 ans. Ces matinées fratries ont lieu 3 à 4 fois par an les samedis matins ou la première semaine des vacances. Il s'agit d'ouvrir un espace d'écoute et d'expression à travers des histoires thématiques et des ateliers d'expression créative. Ce projet commun aux deux services fonctionne très bien avec un taux de participation important des familles. Par ailleurs, il est aussi l'occasion d'un travail conjoint entre les parties DV et DA et d'échanges de pratiques intéressantes.

En 2020, 2 séances ont pu être proposées : 8 février et 21 octobre.

Réunions de parents : des réunions thématiques sont mises en place. Elles ont lieu le samedi matin. Les thèmes sont suggérés par les parents ou proposés par l'équipe.

Compte tenu du contexte sanitaire et des protocoles mis en place, nous n'avons pas pu proposer de réunion cette année.

Il faut enfin noter qu'un interprète en langue des signes ou un interprète en langue étrangère pour les familles qui ne parlent pas le français, est systématiquement sollicité pour les rendez-vous administratifs et médicaux et les matinées « parents ».

ROLE DE RESSOURCE ET D'EXPERTISE AUPRES DES PARTENAIRES

Un temps consacré aux enseignants et personnels des crèches, animé par l'équipe du CAMSP, se déroule dans le premier trimestre de l'année scolaire. Ces deux demi-journées de sensibilisation à la déficience auditive et aux principes d'intervention sont proposées à l'ensemble des enseignants et des intervenants des structures « petite enfance » qui reçoivent des enfants accompagnés par le CAMSP. La session pour les enseignants a eu lieu le 13 octobre 2020. Celle pour les professionnels de crèche n'a pu avoir lieu compte tenu du second confinement. Elle a été compensée par l'envoi d'un support pédagogique aux EAJE concernés.

Dans le cadre du service formation de l'association (ADPEP Formation), le CAMSP propose et organise deux formations spécifiques :

– **De l'évaluation des besoins de l'enfant sourd à la construction d'un projet de soins pluridisciplinaire en libéral - Enjeux éthiques.**

L'accompagnement de l'enfant sourd en libéral place parfois les professionnels face à des situations complexes. Que faire lorsqu'on identifie des besoins auxquels on ne peut pas répondre ? Comment faire coïncider divers projets de soins ? Comment réagir lorsqu'un autre acteur a une lecture différente de la situation ? L'évaluation des besoins de l'enfant, au plus près de sa réalité et en respectant son intérêt supérieur, est au carrefour des demandes parentales, des représentations professionnelles et des observations cliniques.

– **Le double déficit sensoriel, auditif et vestibulaire chez le jeune enfant – Approche théorique et pratique : identification des enjeux pour le développement précoce**

Les déficits sensoriels, auditifs et vestibulaires sont diagnostiqués de plus en plus tôt chez l'enfant. Leur suivi et prise en charge impliquent de nombreux professionnels. Nous vous proposons d'aborder les points-clés des fonctions auditives et vestibulaires et de leurs déficits (anatomie, physiologie, étiologie, appareillage, prise en charge, troubles associés, évolution à court et moyen terme, impact familial).

Compte tenu du contexte sanitaire et des protocoles mis en place, les formations proposées au catalogue ont été annulées et reportées en 2021.

Dans la mesure de nos possibilités, les professionnels du CAMSP se déplacent dans les crèches ou écoles pour rencontrer les enseignants ou équipes petite enfance afin d'ajuster les accompagnements. On note cette année 14 interventions dans les lieux de socialisation des enfants pour des conseils auprès des professionnels et la participation à 15 équipes de suivi de scolarisation. Des liens téléphoniques réguliers sont mis en place pour assurer un soutien continu.

Le CAMSP est en lien avec le pôle ressource de circonscription depuis sa mise en place en 2018 par l'Education Nationale, et peut être sollicité pour apporter son expertise autour de situations complexes relevant de la petite enfance et du déficit sensoriel, pour venir en appui aux équipes pédagogiques. Dans les faits, le pôle ne demande pas l'appui du CAMSP, les situations amenées par les enseignants relevant plutôt du champ de la protection de l'enfance et des établissements médico-sociaux de type DITEP.

Enfin, la mise en place récente des plateformes de coordination et d'orientation (PCO) sur le territoire nous interrogeait l'année dernière sur notre capacité à intervenir en cas de sollicitation. Finalement, aucune demande ne nous a été faite en 2020. Nous faisons l'hypothèse que les enfants présentant une déficience sensorielle sont déjà pris en charge au CAMSP qui bénéficie par ailleurs d'une équipe dédiée aux TSA pour les évaluations diagnostiques.

DESCRIPTION DES ENFANTS PRESENTS AU 31 DECEMBRE 2020 : POINT SUR LES CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI AU CAMSP

DESCRIPTION DU PUBLIC ACCUEILLI

Le CAMSP DA accompagne des enfants sourds avec ou sans handicap associé de 0 à 6 ans ainsi que leurs parents.

La surdit , ou trouble de la fonction auditive est un trouble sensoriel, lequel est   l'origine d'un d veloppement particulier de l'enfant et qui peut, en l'absence de prise en charge sp cifique, entra ner des cons quences multiples sur son d veloppement global (communication, langage, apprentissages scolaires, motricit , int gration sociale, d veloppement psychoaffectif)

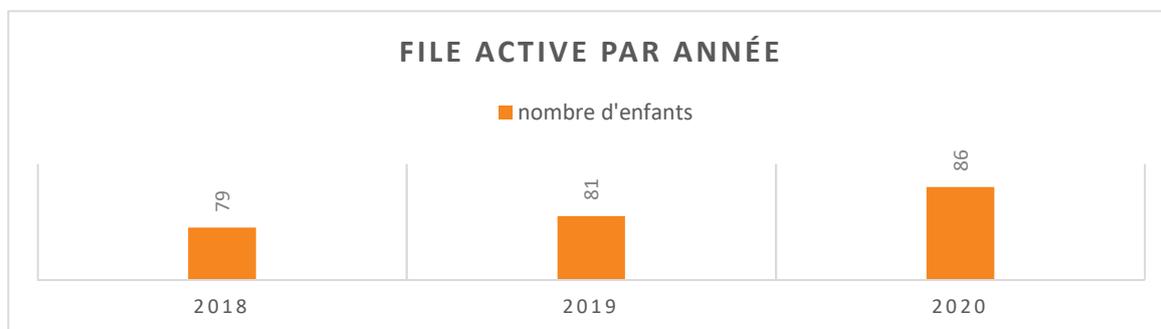
Il est important de noter qu'un trouble associ    la surdit  est pr sent dans 40   50 % des cas et **un trouble de la fonction vestibulaire est pr sent** dans pr s de 60   70 % des cas de surdit  (ces chiffres sont corrobor s par les r sultats des bilans vestibulaires syst matiques que nous demandons pour les enfants accompagn s par le CAMSP).

LES EVOLUTIONS CONSTATEES

L'activit  du CAMSP DA est assez stable au fil des ann es.

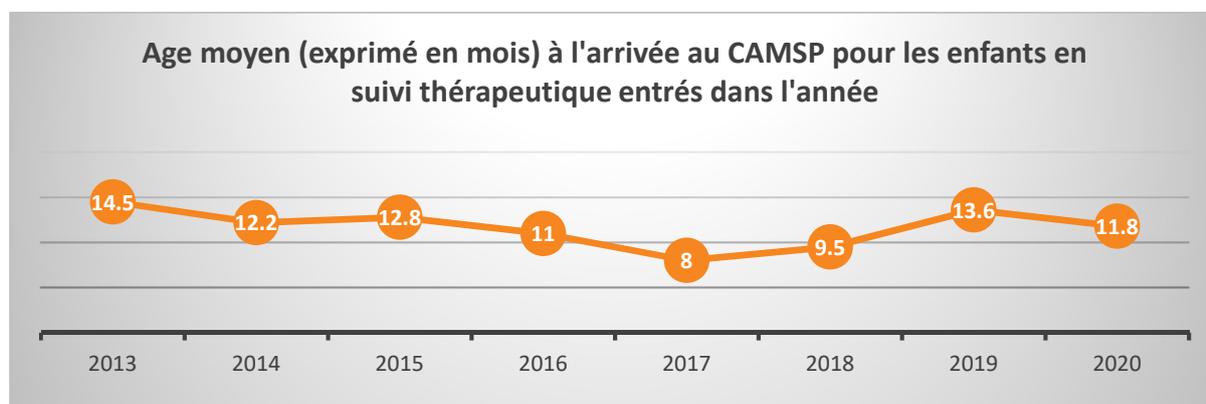
Les deux tableaux suivants montrent l' volution du nombre d'enfants pr sents au CAMSP au 31 d cembre de l'ann e et l' volution de la file active :

Description au 31/12	2017	2018	2019	2020
Nb d'enfants présents	53	54	64	59
Nb d'enfants en suivi thérapeutique	52	52	58	50



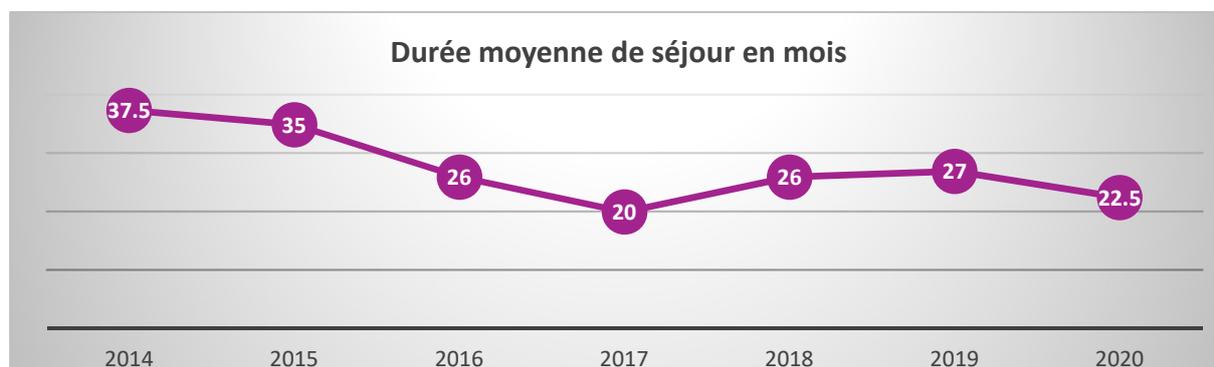
Nous constatons l'impact de la crise sanitaire sur les admissions. Celles-ci ont été décalées après la période de confinement et les enfants admis sont légèrement plus âgés que d'habitude. On peut faire l'hypothèse que les parents ont mis plus de temps à engager les soins, par crainte de contamination mais aussi à cause de l'engorgement du secteur hospitalier à cette période. Nous verrons si cette tendance se confirme en 2021.

Cependant, il y a toujours une forte demande pour des prises en charge d'enfants issus du post dépistage néonatal et l'accueil au CAMSP reste très précoce (dès le deuxième mois de vie) cf. tableau.



La durée moyenne de séjour (cf. tableau ci-dessous) continue d'objectiver un turn-over important et de courts séjours au CAMSP. C'est au cours de cette période extrêmement réduite de deux à trois années, que doivent être menés de manière quasiment simultanée, l'annonce du (des) diagnostic, l'accompagnement prothétique, la mise en place des rééducations et la préparation à la sortie du CAMSP.

Ce n'est qu'au prix de sorties anticipées que le CAMSP est à même de proposer des admissions précoces en post dépistage.



LES REPONSES MISES EN ŒUVRE

Les durées de séjour étant courtes pour un CAMSP, cela nécessite une bonne anticipation et préparation de la sortie. Des structures accueillants les enfants sourds dès l'âge de 4 ans existent dans le département du Rhône. Les parents sont rapidement informés des dispositifs post CAMPS existant. L'assistante sociale joue un rôle important dans cette préparation à la sortie (aide à la constitution du dossier MDPH, visite d'établissement...).

Des liens réguliers existent avec les établissements et services gérés par l'association OVE.

Les partenariats avec les SAFEP et les CAMPS régionaux sont accrus. Lorsque cela est possible, nous privilégions un accompagnement au plus près du domicile en mettant en place un travail complémentaire avec les structures partenaires. Cela a notamment permis de « remplir » à nouveau les SAFEP de l'Ain et de la Savoie et de travailler en étroite collaboration avec plusieurs CAMSP (Vénissieux, Décines, Vienne et Bourgoin notamment). Le CAMSP DA, par sa spécialisation, intervient en première intention dans la période de diagnostic concernant la surdité mais aussi l'ensemble des déficits associés. De fait, il joue actuellement le rôle « d'orienteur » sur la région pour les enfants ayant également besoin de l'intervention d'un CAMSP polyvalent. Cette mission, très chronophage pour le médecin, nécessite un temps de coordination important.

La modification et l'adaptation des dispositifs d'accompagnement permettent chaque année d'apporter une réponse au plus près des besoins (cf. paragraphe « mission de traitement et de soin »). L'accompagnement groupal permet d'assurer à chaque enfant au moins un accompagnement hebdomadaire.

LES BESOINS NON COUVERTS

La file active importante nécessite une adaptation des pratiques. Comme nous l'avons détaillé plus haut, la mise en place de nombreux groupes permet de proposer des accompagnements pertinents dans une approche pluridisciplinaire. L'éducation et la réhabilitation auditive nécessiteraient

cependant un accompagnement orthophonique individuel plus important que nous ne sommes pas à même de proposer actuellement. Du temps supplémentaire en orthophonie serait nécessaire.

L'évolution de la prise en compte des troubles vestibulaires montre que le nombre d'enfants concernés est extrêmement important (près de 70% de la population du CAMSP). La rééducation précoce est essentielle et ne peut là encore pas être effectuée en totalité par le 0,80 ETP de psychomotricité. Le recours à la mise en place d'accompagnement en kinésithérapie vestibulaire en libéral est fréquent. Du temps supplémentaire en psychomotricité serait nécessaire.

La seule éducatrice du CAMSP doit assumer l'accompagnement quotidien, les missions de soutien à la parentalité et le lien avec les écoles (visites en classe, participation aux ESS). C'est une lourde tâche qu'elle a du mal à assumer. Du temps éducatif supplémentaire serait nécessaire.

PROCEDURE D'ACCUEIL DES ENFANTS ENTRES DANS L'ANNEE

LES ENTREES

Au CAMSP DA, les entrées se font tout au long de l'année scolaire.

C'est le médecin qui, après une première consultation, décide si l'enfant relève ou non du CAMSP DA. La procédure d'accueil s'organise ensuite comme suit.

LES PROCEDURES D'ACCUEIL MISES EN PLACE

- Entretien avec la directrice :

La famille et l'enfant sont reçus par la directrice. Cet entretien a pour but de présenter le fonctionnement et le projet du CAMSP, les aspects règlementaires de l'accompagnement.

Les attentes de la famille sont recueillies par écrit.

Le Document Individuel de Prise en Charge (DIPEC) est signé à cette occasion. Le règlement de fonctionnement et le livret d'accueil sont également remis à chaque famille.

- Entretien avec la psychologue :

Au cours de cet entretien, la psychologue fait connaissance avec l'enfant et ses parents et écoute l'histoire du diagnostic.

Elle informe la famille des possibilités d'entretiens, réguliers ou non, qui peuvent leur être proposés.

- Rencontre avec l'orthophoniste :

L'enfant et sa famille font connaissance avec le professionnel qui sera son référent pendant toute la période d'accompagnement. L'orthophoniste explique alors quel sera son rôle au fil des mois voire des années.

– Rencontre avec l'assistante sociale :

Elle informe les familles sur les différentes démarches administratives et leur accès aux droits.

Elle propose son aide en cas de besoin et reste disponible sur rendez-vous.

Il est ensuite organisé une période d'observation. Pendant cette période d'une durée de trois mois environ, l'enfant accompagné d'un ou des deux parents, rencontrera l'orthophoniste régulièrement.

La psychomotricienne et l'éducatrice de jeunes enfants pourront proposer un bilan d'observation.

Le médecin organisera parallèlement une ou deux consultations médicales pour préciser et affiner le diagnostic de surdit , commencer   mettre en place conjointement avec l'audioproth siste et l'orthophoniste, l'appareillage auditif. Il pourra en cas de besoin, demander   compl ter le diagnostic par un bilan m dical compl mentaire.

C'est apr s cette phase que s' labore le Projet Individualis  d'Accompagnement.

LES DELAIS D'ATTENTE POUR ENTRER AU CAMSP

Il y a actuellement peu de d lais pour entrer au CAMSP DA. Les enfants et leurs parents sont re us par le m decin dans le mois qui suit leur demande et la proc dure d'admission est organis e   la suite. Au moins un groupe est propos  d s la semaine qui suit l'admission.

ENFANTS SORTIS ET FLUIDITE DES PARCOURS

LES SORTIES

Le turn-over est important au CAMSP, ce qui nous permet encore de faire face   toutes les demandes d'admission avec des modalit s d'accueil et d'accompagnement en groupe.

Afin de pouvoir accueillir l'ensemble des demandes d'admission, les sorties sont anticip es avec une r orientation rapide (apr s l'ann e de petite section de maternelle en g n ral) lorsque l' volution de l'enfant ne pr sente pas de probl me. Nous l'avons vu plus haut, la dur e moyenne de s jour est courte (22,5 mois cf. tableau dur e moyenne de s jour).

Les sorties se font en grande majorité en fin d'année scolaire (juillet) pour des orientations majoritairement en milieu ordinaire avec orthophonie libérale, avec ou sans appui du réseau SENS. Les autres orientations se font sur les établissements ou service surdit  (SSEFS, SEES).

Nous avons eu 27 sorties en 2020 :

- 2 orientations SEES
- 5 orientations SSEFS
- 3 en IME

- 15 orientations en lib ral avec ou sans R seau SENS

- 2 dans d'autres CAMSP

D'autres enfants ont eu des notifications SSEFS ou SEES, mais n'ont pu  tre accueillis faute de place ou   cause de pathologies jug es trop lourdes par ces services.

LES PROBLEMES DE FLUIDITE A LA SORTIE (ENFANTS AU CAMSP EN ATTENTE D'UNE AUTRE SOLUTION)

La fluidit  des parcours est une probl matique r currente. Les services qui prennent la suite du CAMSP (SSEFS et SEES) sont eux-m mes engorg s et ne peuvent souvent pas accueillir tous les enfants qui partent du CAMSP. Les d lais d'attente peuvent  tre longs, notamment pour les enfants qui pr sentent des troubles du comportement, associ s   la d ficience auditive.

L'origine g ographique des enfants impacte  galement l'admission au SSEFS 69 ou   la SEES.

Le r seau SENS, en tant que PCPE, propose une solution temporaire aux enfants en attente d'une place au SSEFS 69 ou   la SEES. Mais son sureffectif actuel ne lui permet plus de jouer ce r le actuellement.

  la rentr e de septembre 2020, 5 enfants avec une notification MDPH pour le SSEFS 69  taient en attente d'admission, 2 pour la SEES et 3 enfants avec notification  taient accompagn s par le R seau SENS depuis au moins une ann e en attente de place au SSEFS 69.

Pour les enfants sortants du CAMSP en attente de SSEFS, devant l'impossibilit  du r seau SENS   mettre en place un accompagnement complet faute de moyens suffisants, nous avons propos  aux parent le dispositif de veille suivant :

- Proposition de deux contacts t l phoniques avec l'assistante sociale (en novembre et janvier)

- Proposition d'une consultation au CAMSP en mars/avril avec le m decin p diatre puis un RV avec l'assistante sociale pour s'assurer que le projet d'orientation reste en coh rence avec les besoins de l'enfant.

- Proposition de quatre rencontres de groupe (novembre, janvier, avril et juin) organisées par le réseau SENS ayant pour objectif de travailler sur les adaptations et la fonction cochléo-vestibulaire.

Les deux enfants en attente de place à la SEES sont restés au CAMSP pour une année supplémentaire.

Globalement, les enfants qui présentent des handicaps associés pour lesquels une réorientation en CAMSP polyvalent ou à la SEES est préférable, doivent souvent attendre de nombreux mois.

L'orientation des enfants avec un trouble du comportement (diagnostiqué ou non TSA) associé à une DA, pose problème chaque année. La SEES ne souhaite pas accueillir ces enfants. Seul l'établissement de Saint-Laurent en Royan dans la Drôme, propose un accompagnement adapté, mais la distance géographique imposerait un internat, ce qui n'est pas concevable pour des enfants de 4 ou 5 ans. En parallèle les établissements ou services spécialisés en autisme ont des listes d'attente de plusieurs années et sont réticents à accompagner la déficience auditive.

Nous envisageons dès l'année prochaine, la mise en œuvre de PAG pour ces enfants.

PARTENARIAT

Nous poursuivons le partenariat engagé depuis plusieurs années avec la Médiathèque de la Rize à Villeurbanne. Une intervenante se rend disponible pour raconter des histoires aux enfants, avec des livres attrayants. Elle accompagne les histoires de gestes, comptines et instruments de musique. L'éducatrice du CAMSP se déplace également avec deux enfants.

- En tant qu'adhérent ANECAMSP, nous participons à l'ensemble des rencontres régionales. Cela facilite les liens et parfois la mise en œuvre de bilans pour des enfants présentant une suspicion de surdité. Dans le cadre de l'ANECAMSP, les professionnels du CAMSP participent aux différentes rencontres « métier » (psychomotricité, orthophonie, éducatif, assistantes sociales).

- Nous continuons par ailleurs de travailler avec les structures ou associations incontournables :

- Structures hospitalières (HEH, HFME)
- Rééducateurs libéraux
- MDPH
- Education Nationale
- PMI
- Association Une souris verte
- Association la courte échelle
- Médiathèque du Rize de Villeurbanne
- Réseau R4P

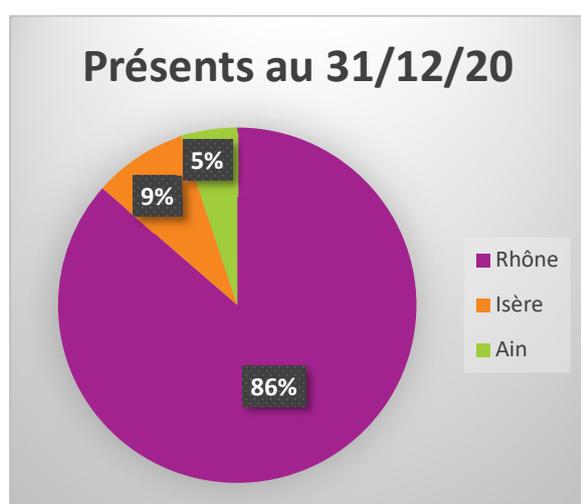
- Réseau FISAF
- ANECAMSP
- OVE (SSEFS, SEES). Le déménagement en 2020 des locaux du SSEFS à côté des locaux du CAMSP sensoriel facilite les rapprochements.
- Centre Ressource Autisme Rhône Alpes,
- Equipe Relais Handicap Rare AuRA,
- Réseau Rhônalpin TSA et DS avec une participation active de l'équipe depuis le début de l'année 2020, date à laquelle ce groupe de recherche, orienté principalement sur la déficience visuelle, c'est élargi à la déficience auditive.

PERIMETRE D'INTERVENTION ET CHIFFRAGE DU BASSIN DE POPULATION

En tant que CAMSP spécialisé, l'établissement intervient en appui à l'ensemble des CAMSP polyvalents ou ayant d'autres spécialités dans la région Rhône Alpes.

La mission ressource s'exerce donc sur un territoire géographique étendu et un nombre de partenaires conséquent. L'impact sur les temps de déplacement est important, ce qui explique que nous privilégions des rencontres et/ou consultations sur place, au CAMSP DA.

L'origine géographique des enfants est très majoritairement rhodanienne :



PCPE RESEAU SENS

Cf. rapport d'activité spécifique des PCPE.

La file active du réseau SENS illustre la problématique de suractivité de ce PCPE (52 enfants en 2020). L'équipe n'est actuellement plus en mesure de répondre à toutes les demandes et doit prioriser ses actions sans intervenir sur l'ensemble des besoins.

En effet, plusieurs parents ont fait le choix de l'accompagnement de proximité auprès de professionnels libéraux, au détriment de l'accompagnement du CAMSP, parfois géographiquement peu pertinent. Ce constat est valable pour des enfants fréquentant le CAMSP et dont les parents demandent une réorientation au Réseau mais aussi pour des enfants dont la surdité vient d'être dépistée et dont les parents font d'emblée le choix du libéral avec accompagnement du réseau.

Le réseau SENS propose également une solution temporaire d'accompagnement post CAMSP pour les enfants en attente de place dans une autre structure (SSEFS et SEES) et joue ainsi un rôle majeur dans la fluidité et la sécurisation des parcours.

Le réseau a désormais largement dépassé sa capacité de fonctionnement maximale et ne parvient plus en 2020 à répondre à tous les besoins.

RESSOURCES HUMAINES

COMPOSITION DE L'EQUIPE

Au 31-12-2020, l'équipe se compose de 21 personnes (dont équipe autisme) (9,27 ETP)

- Directeur de secteur :	0,11 ETP
- Directrice de dispositif :	0,15 ETP
- Directrice adjointe :	0,5 ETP
- Médecin Directeur technique audio phonologiste :	0,25 ETP
- Médecin pédiatre :	0,2 ETP
- Secrétaire :	1 ETP
- Assistante sociale :	0,5 ETP
- Educatrice de jeunes enfants :	1 ETP
- Médiateur en communication :	0,35 ETP
- Psychologue :	0,60 ETP
- Orthophonistes :	3 ETP
- Psychomotricienne :	0,9 ETP
- Agent de service :	0,46 ETP
- Pédopsychiatre autisme :	0,05 ETP
- Orthophoniste autisme :	0,10 ETP
- Psychologue autisme :	0,10 ETP

MOBILITE, RECRUTEMENTS

Il n'y a pas eu de départ cette année au CAMSP.

Nous avons eu beaucoup de difficulté à recruter une orthophoniste pour un remplacement de congé maternité.

La bonne gestion budgétaire nous a permis de procéder à un ajustement de l'organigramme du service et de renforcer l'équipe actuelle :

- 0,05 ETP d'orthophonie
- 0, 10 ETP de psychomotricité
- 0,10 ETP de psychologue

FORMATION PROFESSIONNELLE

DATES	FORMATIONS	PROFESSIONNELS	Durée
CIFA			
19 & 20 Mars 2020 2021	ACFOS : La co construction du langage avec l'enfant sourd Formation reportée aux 11 et 12/03 2021	Orthophoniste	12 h
HORS PLAN			
04 et 05 juin 2020	Université Lyon 2 : Photolangage Formation reportée les 22 et 23 novembre 2020	Psychologue	14h00
17/11/2020	Croix rouge: Recyclage SST	Secrétaire	7h00
07/04 au 09/04 2021	Formations PEP 2020 : Formation coordonnateur de parcours Formation Reportée en avril 2021	Educatrice spécialisée	21h00
27 au 29 Avril 2020 2021	Formation Psychomot': DF MOT Evaluation du développement fonctionnel moteur du jeune enfant Formation reportée les 11/12 et 13 novembre 20 Reportée du 01 et 03/02/2021	Psychomotricienne	21h00
RESEAU SENS			
9, 10 et 11 décembre 2020 2021	Congrès FISAF Paris Formation reportée en décembre 2021	Directrice	21h00
02/10/20 2021	L'UNAPEDA Aidants familiaux et surdité : Quelles spécificités ? Quels besoins ? Formation reportée le 12/03/2021	Orthophoniste coordinatrice Psychologue psychomotricienne	7h00

Nov. 2020	Cogi'Art - APPROPREL ORALITÉ - Marseille	Orthophoniste	7h00
AUTRES FORMATIONS			
4 et 5/02/2020	ISTR : Langage oral et communication chez l'enfant : données théoriques, évaluation, interventions	Orthophoniste	7h00 3h30
04/02/2020	Conférence du CRDI - Session 2: Cherchez la cause d'une déficience intellectuelle : à quoi ça sert ?	Orthophoniste	3h00
23/09/2020	Recherche ORL (HEH) Acteurs actuels et futurs de la recherche / Etudes en cours et à venir	Psychomotricienne Educatrice Orthophoniste	
16,19,20/11/20 05/02/21	Formation au diagnostic de l'autisme chez l'enfant CRA - Centre Hospitalier le Vinatier Formation annulée	Educatrice spécialisée	
Février et décembre 2020	Douleur et TSA (Dr. Sourty)	Psychologue et pédopsychiatre	7h00
FORMATIONS CATALOGUE PEP / PAR LE CAMSP DA OU RESEAU SENS A DESTINATIONS DES PROFESSIONNELS			
02/10/20	Le double déficit sensoriel, auditif et vestibulaire chez le jeune enfant Formation reportée	09h00 à 12h00	3h00
16/10/20	De l'évaluation des besoins de l'enfant sourd à la constitution d'un projet de soins pluridisciplinaire en libéral Formation reportée	09h00 à 16h30	6h00

DEMARCHE QUALITE

La démarche qualité est conduite en fonction du rapport d'évaluation interne et externe.

Un rapport d'évaluation interne a été adressé aux autorités de contrôle et de tarification en février 2019.

Les axes travaillés en 2020 concernent :

- Les Projets Individualisés d'Accompagnement (trame, évaluation, co-construction)
- Le parcours de l'enfant (procédures entrée et sortie, recueil des attentes famille)

4 réunions ont eu lieu (janvier, novembre et 2 en décembre)

D'autre part, nous avons accueilli cette année une stagiaire de Master Référent Handicap de l'université Lyon 2, dirigé par Charles Gardou.

Elle a mené un travail de réflexion concernant la participation des familles. Nous lui avons confié la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des parents des deux CAMSP.

Le taux de participation a été très faible. Seulement 17,3 % des familles du CAMSP sensoriel ont répondu. Le contexte sanitaire n'a pas été favorable à la mobilisation des parents pour cette enquête.

Il nous paraîtrait intéressant de pouvoir la proposer à nouveau l'an prochain.

Nous pouvons tout de même noter quelques éléments de réponses :

- (95,5 %) des familles se déclarent très satisfait de la première prise de contact téléphonique avec le secrétariat.
- Avant l’entretien d’accueil plus de la moitié des personnes sondées, soit 59,1 % avaient des attentes vis-à-vis du CAMSP. Il s’agissait essentiellement de demandes globales telles que la progression de leur enfant et une bonne prise en charge. Les parents ayant répondu non : (40,9 %) n’avaient pas d’attentes particulières étant donné qu’ils ne connaissaient pas le CAMSP ni ses missions
- Les ressentis au cours de l’entretien d’accueil ont été diverses et variées : pour 60,5 % soit la majorité c’est un sentiment de soulagement et de reconnaissance qui était présents car les parents n’étaient plus seuls face au handicap et pouvaient être soutenus par des professionnels spécialisés dans la déficience auditive ou visuelle. Cependant, pour 23,7 % des sondés, cet entretien d’accueil a engendré des doutes et des inquiétudes. Pour certains, ces sentiments s’expliquent par la confirmation du handicap et les conséquences de celui-ci sur la vie de l’enfant dans le futur, pour d’autres les inquiétudes étaient notamment liées aux démarches administratives à entreprendre.
- Concernant la documentation distribuée lors de l’entretien d’accueil ; les parents questionnés affirment à 95,4 % que les documents sont compréhensibles.
- 90,9 % des parents accueillis au sein du CAMSP estiment avoir été suffisamment informés sur la déficience de leur enfant. Ils sont satisfaits car les professionnels sont présents et les aident à comprendre ce qu’est le handicap et comment y faire face.
- 86,4 % des parents jugent être en collaboration avec les professionnels lors de l’élaboration des PIA
- Un certain nombre de parents (63,6 %) ne souhaitent pas participer au projet d’établissement. Les parents n’ont pas la volonté de s’engager dans le projet d’établissement principalement parce qu’ils manquent de temps. En effet, les parents sont submergés par les rendez-vous médicaux au quotidien ainsi que leur vie de famille. De plus, pour certains parents sondés, ils ne perçoivent pas ce qu’ils peuvent apporter au CAMSP et la peur de donner un mauvais avis est également présente. Cependant, 36,4 % seraient favorables et aimeraient s’investir plus en s’inscrivant dans la vie de l’établissement.

Ces données sont à prendre avec précaution au vu du faible taux de participation. Cependant, elles nous encouragent à poursuivre nos collaborations et à promouvoir toujours plus la place des parents au sein de nos établissements. Afin de permettre aux parents qui le souhaitent de s’investir plus dans la vie institutionnelle, nous avons prévu la participation des parents à nos groupes de travail Démarche qualité concernant les Projet Individualisé d’Accompagnement.

MAINTENANCES

Tableau des maintenances en 2020 :

ORGANISME	NATURE DU CONTRÔLE	DATE DU CONTRÔLE	PRECONISATIONS OUI/NON
DESAUTEL	- Alarme sonore de type 4 (date d'installation le 25/01/17) - Diffuseurs lumineux + Ventouse de porte coupe-feu (date d'installation le 10/07/18)	Pas de visite en 2020 (cause CoVid)	Prochaine visite, prévoir exercice d'évacuation
DESAUTEL	Vérification des extincteurs+ BAES	07/12/2020	
EXERCICE EVACUATION	Exercice d'évacuation incendie		En 2021
CROIX ROUGE	Formation recyclage SST	17/11/2020	
VERITAS	Vérification des installations électriques porte piétonne + rideau métallique (2 visites / an)	11/02/2020 06/11/2020	NON
VERITAS	Vérification annuelle /quadriennale des installations électriques + Q18	28/09/2020	NON
ARES	Maintenance porte piétonne automatique (2 visites/an)	26/06/2020 25/11/2020	NON
ARES	Maintenance rideau métallique (2 visites/an)	26/06/2020 25/11/2020	NON
IMZA	Maintenance VMC + climatisation	20/05/2020	NON

PERSPECTIVES

Les évolutions prévues dans le cadre du CPOM se poursuivent.

L'année 2020/2021 a été une année de transition dans le cadre de la nouvelle gouvernance mise en œuvre par les PEP 69/ML. Le rapprochement des deux CAMSP a été validé par le CA de l'association au 1er Janvier 2021 et les autorités de contrôle ont acté un numéro FINESS unique au 1er Janvier 2022.

La nouvelle organisation a modifié les périmètres des établissements et si le rapprochement des deux CAMSP est désormais bien engagé, les contours d'un dispositif handicap sensoriel plus large, regroupant les CAMSP et les S3AS de l'association, se dessinent peu à peu.

Dans cette perspective, nous mettons en œuvre en 2021 un audit concernant CAMSP et S3AS afin de nous aider à mutualiser et organiser les processus administratifs et missions de l'équipe de direction dans ce rapprochement et de nous accompagner dans ce changement de dispositif.

De manière concrète, et tel que décliné dans les fiches action CPOM, le CAMSP sensoriel a réaménagé et mutualisé ses locaux, mis en œuvre des bilans communs pour les enfants relevant des deux déficiences, engagé une démarche qualité commune, des groupes de prise en charge communs (oralité, fratries). Un groupe de soutien à la parentalité, animé par les psychologues des deux CAMSP va être créé l'année prochaine.

Parallèlement, la réflexion sur l'impact des troubles vestibulaires dans les étapes du développement du jeune enfant déficient sensoriel se poursuit.

CONCLUSION

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité de l'année 2020, tant dans les modalités d'accompagnement que sur les processus d'admission.

Familles et professionnels ont dû s'adapter aux périodes de confinement et aux mesures sanitaires.

Les réorganisations, chronophages et énergivores ont cependant permis une continuité de l'activité et mis en avant les capacités d'innovation. Les liens ont été maintenus, les accompagnements se sont poursuivis coûte que coûte comme en témoigne le rapport quantitatif.

Un soutien particulier a été apporté aux enfants et parents dans les situations les plus critiques.

La crise a mis en avant notre capacité collective à proposer des solutions, mais a également souligné l'importance prise par les outils informatiques, et les enjeux liés au numérique en établissement pour les années à venir.

Elle a également pointé l'évidence des accompagnements en établissement qui restent indispensables et essentiels et que ne remplaceront pas les interventions à distance.

L'évolution associative va permettre de poursuivre les engagements pris dans le cadre du CPOM en impliquant l'ensemble des professionnels dans ce processus de changement.